

EAU ET ASSAINISSEMENT : DU NOUVEAU EN 2019



CE QU'IL FAUT RETENIR

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2019.

• Pour l'eau potable

Au 1^{er} janvier 2019, la CA3B exerce la compétence en direct pour les communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just, Pouillat et Cize.

Sur le reste du territoire, les syndicats intercommunaux des eaux perdurent tout en étant composés pour partie de représentants de l'Agglomération.

DES QUESTIONS ?

Contactez les exploitants si vous souhaitez notamment :

- Souscrire ou résilier votre contrat d'abonnement en cas d'emménagement ou de déménagement
- Ouvrir ou fermer un branchement
- Créer un branchement
- Avoir des informations sur votre facture d'eau : paiement, demande de dégrèvement, réclamation
- Communiquer un index de compteur
- Signaler une fuite
- Signaler un problème de distribution (coupure d'eau, baisse de pression, etc)



Qui est l'exploitant de votre réseau d'eau ?

Vous habitez à	Les exploitants du service Ils gèrent la fourniture et la distribution de l'eau potable, établissent les factures
Béréziat, Courtes, Curciat-Dongalon, Mantenay-Montlin, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Nizier le Bouchoux, Saint-Trivier de Courtes, Servignat, Vernoux, Vescours	SAUR Site : www.saurclient.fr  Contacts : - Pour votre dossier : 03 60 56 40 46 - Pour une urgence : 03 60 56 40 48
Beaupont, Bény, Coligny, Cormoz, Domsure, Etrez, Foissiat, Jayat, Lescheroux, Marboz, Pirajoux, Saint-Etienne du Bois, Saint-Julien sur Reyssouze, Salavre, Verjon, Villemotier, Courmangoux (hameaux)	SOGEDO Site : www.sogedo.fr  Contacts : - Pour votre dossier ou une urgence : agence de Saint Amour, aux heures d'ouverture, de 8h à 12 h et 13h30 à 18h 03 84 48 83 37 - Pour une urgence en dehors des heures d'ouverture : 03 84 70 68 86
Bohas-Meyriat-Rignat, Ceyzériat, Corveissiat, Courmangoux (chef-lieu), Drom, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Meillonas, Nivigne et Suran, Ramasse, Revonnas, Simandre-sur-Suran, Val-Revermont, Villereversure	SUEZ Site : www.toutsurmoneau.fr  Contacts : - Pour votre dossier : 0 977 408 408 - Pour une urgence : 0 977 401 133
Attignat, Buellas, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-André sur Vieux Jonc, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Didier d'Aussiat, Saint-Martin le Châtel, Saint-Rémy, Saint-Sulpice, Servas, Vandeins, Viriat	AQUALTER Site : www.aqualter.com  Contacts : - Pour votre dossier : 02 37 88 08 00 - contact@aqualter.com
Certines, Dompierre-sur-Veyle, Druillat, Journans, La Tranclière, Lent, Montagnat, Saint-Martin-du-Mont, Tossiat	SOGEDO Site : www.sogedo.fr  Contacts : - Pour votre dossier ou une urgence : agence de Meximieux, aux heures d'ouverture, de 7h30 à 12h et 13h30 à 18h 04 74 61 02 14 - Pour une urgence en dehors des heures d'ouverture: 04 74 37 08 79
Cize	SUEZ Site : www.toutsurmoneau.fr  Contacts : - Pour votre dossier : 0 977 408 408 - Pour une urgence : 0 977 401 133
Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just, Pouillat	La CA3B via la Régie intercommunale de l'eau potable Site : www.grandbourg.fr ,  rubrique eau et assainissement Contacts : 04 74 24 49 49 - eau@ca3b.fr

• Pour l'assainissement collectif

Au 1^{er} janvier 2019, la CA3B est également compétente en matière d'assainissement collectif. Pour 59 des 74 communes du territoire, elle exploite le service mais l'entretien des installations continue d'être réalisé en partie par les agents communaux. Les communes sont rémunérées par la CA3B pour assurer cette prestation. Pour les autres communes, le service est exploité par un délégataire.



DES QUESTIONS ?

Contactez les exploitants si vous souhaitez notamment :

- Créer un branchement
- Signaler un problème d'odeur ou de débordement

Qui est l'exploitant de votre réseau d'assainissement collectif ?

Vous habitez à	Les exploitants
Attignat, Corveissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse	<p>SUEZ</p> <p>Site : www.toutsurmoneau.fr</p> <p>Contacts :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour votre dossier : 0 977 408 408- Pour une urgence : 0 977 401 133 
Certines, Confrançon, Dompierre-sur-Veyle, Druillat, Journans, La Tranclière, Lent, Saint-Martin-du-Mont, Tossiat	<p>SOGEDO</p> <p>Site : www.sogedo.fr</p> <p>Contacts :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour votre dossier ou une urgence : agence de Meximieux, aux heures d'ouverture, de 7h30 à 12h et 13h30 à 18h 04 74 61 02 14- Pour une urgence en dehors des heures d'ouverture: 04 74 37 08 79 
Saint-Etienne-du-Bois	<p>SOGEDO</p> <p>Site : www.sogedo.fr</p> <p>Contacts :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour votre dossier ou une urgence : agence de Saint-Amour, aux heures d'ouverture, de 8h à 12h et 13h30 à 18h 03 84 48 83 37- Pour une urgence en dehors des heures d'ouverture : 03 84 70 68 86 
Toutes les autres communes	<p>La CA3B via la Régie intercommunale de l'assainissement collectif</p> <p>Site : www.grandbourg.fr, rubrique eau et assainissement</p>  <p>Contacts :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour votre dossier ou une urgence, aux heures d'ouverture, le lundi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h: 04 74 24 49 49- Pour une urgence en dehors des heures d'ouverture, sur le périmètre des communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Jasseron, Meillonas, Saint-Denis-lès-Bourg, Buellas, Cras-sur-Reyssouze, Montcet, Grand-Corent, Drom : 04 74 24 49 49- Pour une urgence en dehors des heures d'ouverture, sur les autres communes : votre mairie- assainissement@ca3b.fr

• Pour l'assainissement non collectif

LE SAVIEZ-VOUS ?

On distingue l'assainissement collectif de l'assainissement non collectif. L'assainissement collectif collecte et traite les eaux usées de plusieurs habitations qui sont alors raccordées au réseau d'égout relié à une station d'épuration. L'assainissement est dit non collectif lorsqu'il assure la collecte, le traitement des eaux usées et leur évacuation pour un logement individuel, à la parcelle (fosse septique toutes eaux, épandage, filtre à sable, ou toute filière compacte agréée...).

DES QUESTIONS ?

Si votre interrogation concerne notamment :

- Une demande de vidange de fosse septique
- Un diagnostic vente
- Un contrôle de fonctionnement
- Une attestation du SPANC (permis de construire)
- La réhabilitation de votre assainissement, avant tous travaux
- Un contrôle de chantier avant remblaiement

Contactez le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la CA3B

Contacts :

- Pour votre dossier : 04 74 24 49 49
- spanc@ca3b.fr

Site : www.grandbourg.fr, rubrique eau et assainissement